

Mars 2026

134



Le Del'Courrier



Soirée magique à Comblain-la-Tour sous les aurores boréales le 19 janvier dernier.

COMBLAIN-LA-TOUR | FILOT | FAIRON | HAMOIR

hamoir
Aux rythmes de l'Ourthe

ETS. FRANKIGNOULLE ERIC

CHAUFFAGE / SANITAIRE



0494/18.89.98

Dépannage
Entretien
Placement
Ramonage
Plomberie
Adoucisseur

mcfranki@hotmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/FrankignoulleEric>

Rue du Vicinal, 67

4180 COMBLAIN LA TOUR



INSTITUT DU SACRE-COEUR BARVAUX-SUR-OURTHE

En Charlotte 28
6940 DURBUY (Barvaux-sur-Ourthe)
Tél.: 086/21 11 01

infos@iscbarvaux.be

direction@iscbarvaux.be

Une école à dimension humaine,
à découvrir sur le site
www.iscbarvaux.be



NOTRE OFFRE D'ENSEIGNEMENT

1^{er} degré (En Charlotte)

En première année :
grille du Tronc commun

En deuxième année :

Latin
Activités scientifiques
Socio-économie
Bois - Dessin technique
Electricité
Art culinaire
Sports
Activités artistiques
Atelier de conversation en langues

Pour tous :

Activités liées à la construction
d'un projet scolaire
Co-enseignement

2^e et 3^e degrés (Rue du Marais)

Néerlandais et/ou Anglais
et/ou Espagnol

Latin

Mathématique (2h/4h/6h au 3^e degré)

Sciences (3h/5h au 2^e degré, 3h/6h au 3^e degré)

Sciences économiques

Sciences Sociales

Préparation aux études supérieures
en anglais (A.C.)

Education physique: sports (A.C.)

Informatique de gestion (A.C.)

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé
par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 087/267 886

**PENSEZ À VOS ENTRETIENS
ET RAMONAGES**



À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES

Venez découvrir notre show-room
et admirer notre nouvelle gamme de foyers!

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h.
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



04/360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille



Gîte 60 personnes – 5 dortoirs "Le Pavillon de chasse" Hamoir



5 dortoirs de 12 

5 sdb chacune: 3 lavabos / 1 wc / 2 douches



Feu ouvert, foyer extérieur, coin bbq

www.theoutsiderardennes.be



L'année 2026 a démarré sur les chapeaux de roues. Outre les nombreux dossiers communaux à concrétiser dans les prochains mois, nous sommes confrontés aux nombreuses réformes en préparation au niveau fédéral et régional : fusion des zones de police, réforme ou disparition des provinces, fusion des sociétés de logement, fusion des communes, supra communalité, schéma de développement territorial... Et j'en passe ! Autant de sujets importants qui doivent modifier profondément le paysage institutionnel de notre pays. Autant de sujets qui nécessitent réflexions, échanges, concertations mais aussi et surtout adhésion des élus et de la population. Fort logiquement, les bourgmestres sont sollicités pour participer activement à la démarche et porter la voix des citoyens et des élus locaux.

A ce stade, ce qui fait peur, c'est le désordre dans lequel ces réformes sont envisagées alors que c'est une opportunité à ne pas manquer de restructurer notre paysage institutionnel, non seulement pour faire des économies d'échelle mais aussi pour plus d'efficacité. Il est donc nécessaire que ces différentes réformes s'envisagent comme un puzzle où chaque pièce a son rôle à jouer et s'inscrivent dans des bassins de vie cohérents, ce qui est loin d'être le cas.

Nul doute que ces réformes, qui nécessitent des majorités spéciales, feront couler beaucoup d'encre et de salive durant les prochains mois.

En attendant, comme vous le lirez dans ce bulletin, nous travaillons sur de nombreux projets dans différents domaines. Je vous souhaite une bonne lecture de ce Del'courrier et vous rappelle que le meilleur moyen d'être informé régulièrement des nouvelles communales, c'est de rejoindre les quelques 700 citoyens qui ont déjà adhéré à notre application gratuite ILLIWAP.

SDT – SDC : L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE EST EN JEU !

Le territoire est une **ressource limitée** qui a trop longtemps été galvaudée par l'humain dans le cadre de ses activités parfois déraisonnables. Il est indispensable de le gérer de manière durable et attractive.

L'optimiser, c'est préserver au maximum les terres et assurer leur utilisation efficiente et cohérente pour l'urbanisation. C'est aujourd'hui un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité.

La Région Wallonne s'est dotée en 2024 d'un **Schéma de Développement du Territoire (SDT)** visant la **réduction de l'artificialisation des terres et la limitation de l'étalement urbain**, tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui et en anticipant ceux de demain.

Les communes doivent d'ici 2030 se doter d'un **Schéma de Développement Communal (SDC)**. Celui de Hamoir est en cours de réalisation en collaboration avec le bureau ICEDD et le SPW.

Je vous rends compte ici de quelques considérations relevant des premiers travaux réalisés durant l'année écoulée.

Quelques constats :

- **Diminution du nombre d'habitants**, essentiellement sur Hamoir et Comblain-la-Tour, due au cumul de plusieurs facteurs régionaux ou locaux :
 - o Dénatalité
 - o Diminution du nombre de personnes

- par ménage
 - o Inondations
 - o Manque de terrains équipés
 - o Bâti vieillissant
 - o Eloignement du marché du travail

Village	Population en 2004	Population en 2024	Evolution
Hamoir	1.695	1.617	- 78
Comblain-la-Tour	953	892	- 61
Fairon	630	629	- 1
Fillot	446	452	+ 6
Chirmont	163 (2008)	190	+ 27

Evolution de la population. Source : Walstat, 2025.

Cette évolution a un impact non négligeable sur les additionnels communaux et par conséquent sur les capacités de la commune en matière d'investissements publics et de services.

- **Augmentation du nombre de ménages** (ménages mono parentaux et isolés) et du nombre de logements (+184 en 15 ans)
- **Revenu moyen par habitant plus faible** que la micro région et à peine plus élevé que la moyenne wallonne.
- **Nombre de Revenus d'Intégration Sociale élevé**

L'IWEPS prévoit une **augmentation des ménages** d'ici 2042, de 194 à 213 ménages dont 140 à 155 d'une personne.

Comme toutes les communes, nous devons donc réfléchir à notre stratégie en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme tout en intégrant les objectifs du SDT de lutte contre l'artificialisation et l'étalement urbain.

Dans ce contexte, les communes doivent définir **une ou des centralités**.

Une **centralité** est un **périmètre identifié comme cœur de la vie communale**, où se concentrent :

- les **commerces de proximité**,
- les **services**,
- les outils de **mobilité**
- parfois les **équipements publics** et les espaces de sociabilité.

C'est le **lieu prioritaire à renforcer** pour maintenir ou développer l'attractivité de la commune. Dans le futur, 75% des nouveaux permis d'urbanisme devront y être localisés.

A ce stade de l'étude, **les villages de Hamoir et de Comblain-la-Tour se dégagent comme centralités**, avec des périmètres à définir avec précision.

Une analyse approfondie des **réserves foncières** disponibles au plan de secteur pourrait laisser croire que ces réserves sont largement suffisantes pour atteindre les objectifs en matière de nouveaux logements.

Mais :

- de nombreux terrains font l'objet de contraintes fortes (inondations, relief, alimentation en eau potable...)
- certains terrains nécessitent des équipements importants (voiries, égouts, ...)
- la commune dispose de peu de maîtrise sur ce foncier

Si on peut considérer que +/- 100 logements pourraient être construits sur des terrains libres déjà équipés en zones urbanisables, dans ou aux abords des deux centralités, il apparaît clairement que d'autres solutions devront être envisagées pour atteindre l'objectif de 194 à 213 logements, comme **la densification douce et l'équipement de nouveaux terrains**, dans ou à proximité des centralités.

La densification douce consiste à **accueillir de nouveaux logements dans le tissu existant**, par des interventions limitées et bien intégrées, **sans extension urbaine ni rupture du cadre de vie : division d'une grande parcelle** pour construire une maison supplémentaire, **transformation d'une maison individuelle** en deux logements, **aménagement d'un logement au-dessus d'un commerce, surélévation légère** d'un bâtiment existant, remplacement d'une maison individuelle par une construction d'un **immeuble à logements multiples**... C'est une pratique déjà bien ancrée dans nos villages ; elle devra être encouragée.

L'équipement de nouveaux terrains fait l'objet d'une analyse sérieuse afin de définir avec précision les périmètres de centralité dans lesquels ces actions pourront être menées, avec parfois la possibilité ou la nécessité d'une modification du plan de secteur.

Nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réflexion sur la place de **l'hébergement touristique** dans notre commune car il va de soi qu'avec le réchauffement climatique, notre région sera de plus en plus attractive.

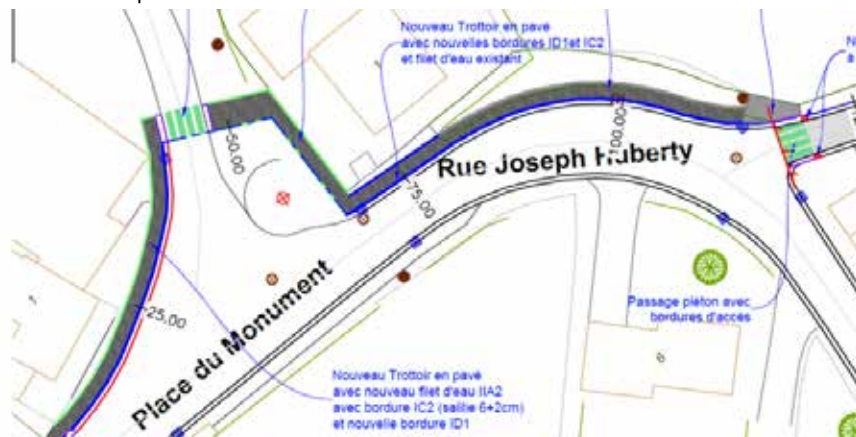
En conclusion, ce travail passionnant, nécessitant une parfaite connaissance de notre territoire et une large ouverture d'esprit, est loin d'être terminé mais nous mettons toute notre énergie au service de ce projet, afin d'en faire un **outil pertinent et efficace** pour le développement futur de notre commune.

Nous sommes impatients de pouvoir partager le fruit de ce travail avec la population avant de la soumettre à l'enquête publique et à l'approbation finale du gouvernement wallon.

PRINCIPALES ACTIONS À MENER EN 2026 (BUDGETS 25 ET 26)

L'année qui débute nous permettra de concrétiser de nombreux projets budgétisés en 2025 et en 2026. Jugez plutôt :

- Mobilité active :
 - o Trottoirs place du Monument à Comblain-la-Tour



- o Liaison Ravel - rue du Moulin de Fairon
- o Aménagement d'une voirie partagée quai du Batty, rue du Vieux Moulin et quai de Wenigumstadt
- Programme d'investissement communal : Raclage – pose rue Joseph Huberty après les travaux de la CILE
- Plan de relance : finalisation des travaux au Vieux Fourneau (Toiture, panneaux photovoltaïques et isolation)
- Rénovation de la toiture du service travaux
- Acquisition d'un nouveau camion
- Acquisition de deux robots tondeuse pour les cimetières
- Dernière phase de remplacement de l'éclairage public par du LED
- Parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir : 30 places
- Fin des travaux de rénovation du CPAS
- Remplacement châssis et porte vitrée à la salle Talier
- Végétalisation : diverses plantations d'arbres et haies
- Finalisation de l'étude sur les Zones d'immersion temporaire
- PCDR :
 - o Espace convivialité à Filot
 - o Liaison quai du Batty-avenue des Villas à Hamoir
- FERI : réalisation de l'étude de rénovation de la route de Xhoris à Hamoir et de la rue du Crucifix à Fairon
- Poursuite de la réflexion sur le Schéma de développement communal
- Poursuite du travail de réflexion sur le commerce local
- Réorientation du projet SPI de la cour aux marchandises à Comblain-la-Tour.
- Mener à bien divers projets de lotissements (Chirmont, Route de Xhoris...)
- Acquisition du terrain à l'entrée de la rue En Strée à Filot
- Analyse de deux terrains potentiels pour la construction d'une nouvelle caserne
- Etude de création d'un parking supplémentaire sur le Batty
- Rénovation des WC publics sur le Batty
- Mise en service de Box vélos à la maison du Piqueur (location)
- Poursuite des travaux de stabilisation des emplacements de l'aire pour motorhomes
- Remplacement du revêtement du boulevard Pieret par le SPW
- Sécurisation de l'arrêt de bus au pont de Comblain-la-Tour par le SPW
- Sécurisation de la liaison pont-Ravel à Comblain-la-Tour en collaboration avec le SPW
- Remplacement de la chaudière de la caserne des pompiers
- ... et bien d'autres.



RADAR

En janvier 2026, le radar du boulevard Pieret a contrôlé 145.048 véhicules, dont seulement 357 ont été verbalisés. Sachant que les radars de notre zone de police ont tous été placés en « tolérance zéro », c'est-à-dire limités à la tolérance technique obligatoire de 6 km/h, ce chiffre est très raisonnable (0,25 %) et démontre l'efficacité préventive de ce dispositif.



USINE D'EMBOUEILLAGE DE LA CILE – NOUVELLE CASERNE HEMECO

Alors que des contacts fructueux avaient été établis durant la précédente législature entre la direction de la CILE et la zone de secours Hemeco, en vue d'un rachat de l'usine d'embouteillage de la CILE à Hamoir pour en faire une nouvelle caserne, un rebondissement inattendu est venu réduire nos espoirs à peu de chose...

En effet, alors que cette usine, exploitée depuis 2009 par la CILE, n'a jamais atteint ses objectifs ni stratégiques, ni financiers, il apparaît tout à coup qu'elle devient essentielle au niveau national, dans le cadre du renforcement de la résilience des infrastructures critiques en Europe, pour faire face à des attaques physiques ou cyber, à des catastrophes naturelles, à des menaces terroristes ou encore à des pandémies.

Les organisations internationales, notamment l'union européenne et l'OTAN encouragent les opérateurs d'importance vitale à renforcer leur capacité de résilience face aux crises majeures. A ce titre, les distributeurs d'eau potable flamands, bruxellois et wallons poursuivent avec la CILE des discussions en vue de conclure une convention de gestion de l'usine de Hamoir.

Le projet de nouvelle caserne à cet endroit est donc abandonné alors qu'il apparaissait comme stratégiquement idéal. Par contre, voici l'usine d'embouteillage de Hamoir propulsée au grade de sauveur de la patrie en cas de crise majeure... Chacun en pensera ce qu'il veut...



DEUX COLLABORATIONS GAGNANTES

Notre commune est une des rares de Wallonie à oser des collaborations avec des sociétés étrangères.



En visite au traditionnel **salon des Maires à Paris**, j'ai pu nouer des contacts avec une jeune société qui développe pour des centaines de communes françaises l'application **illiwap** qui coûte cinq fois moins cher

que l'équivalent wallon et qui connaît déjà un beau succès puisque vous êtes plus de 700 à l'avoir adoptée pour vous informer quotidiennement au niveau local.



Comme vous le savez, la gestion du camping a été confiée à la société française « **Camping-car park** » qui gère plus de 600 aires de camping et poursuit son développement en Belgique. Le succès après 18 mois de fonctionnement dépasse de loin toutes nos prévisions, au grand plaisir des commerçants locaux et de notre échevin des finances.

Ces deux expériences doivent nous faire réfléchir à l'échelle à laquelle nous menons nos actions et doivent nous inspirer dans le débat sur la fusion des communes et la supra communalité.

Résultats et indicateurs

Où se situe votre aire ?

	Votre aire	Votre région	Le réseau
Nombre de nuits	6 252	2 168	2 588
Chiffre d'affaires	88 399 €	29 946 €	37 326 €
Taux de fréquentation	35,7%	25%	26%
Ratio financier à l'emplacement	1 842 €	1 269 €	1 384 €
Durée moyenne des séjours	1,5	1,4	1,4
Avis clients	4,4/5	4,2/5	4,1/5

BELOURTHE FÊTE SES 20 ANS : UNE AVENTURE HUMAINE NÉE À HAMOIR



Un pari audacieux

Belourthe voit le jour en 2006, sous l'impulsion de **Vincent Crahay**, son PDG actuel. Il sera rejoint en 2015 par son fils **Gilles Crahay**, qui devient Directeur Général en 2025.

L'aventure démarre avec 34 collaborateurs, prêts à relever un défi hors norme. En seulement trois mois, l'équipe doit transformer une unité de production d'une multinationale en une PME 100 % autonome. Tout est à créer : les services de recherche et développement, les achats, le commercial, l'informatique, la finance... Un véritable pari, relevé grâce à l'engagement et à la solidarité de tous.



Les premières années sont particulièrement périlleuses. Un contrat de non-concurrence interdit alors à Belourthe de produire des aliments infantiles. Loin de se décourager, l'entreprise mise sur l'innovation et la recherche. Un important programme de R&D permet de développer une activité d'ingrédients alimentaires et de produits non concernés par les restrictions. Ces années servent aussi à préparer le retour de Belourthe sur son marché de prédilection.

En 2026, Belourthe célèbre deux décennies d'existence, une belle aventure entrepreneuriale exemplaire née d'un défi audacieux : transformer la fermeture annoncée de l'usine Nestlé de Hamoir en une entreprise familiale, belge, indépendante et innovante, désormais véritable référence internationale dans le domaine de la nutrition infantile.

Tout commence à la fin de l'année 2005, lorsque le groupe Nestlé annonce la fermeture de son site de Hamoir. L'inquiétude fut grande pour l'avenir du site et de ses travailleurs. Plutôt que de voir cette annonce comme une fin, une opportunité se dessine : celle de créer une entreprise indépendante, agile et tournée vers le monde, tout en préservant un savoir-faire local unique, fruit de plus de 50 ans d'expertise technique.

Fin 2008, Belourthe produit ses premières céréales infantiles et lance sa propre gamme, **Ninolac**. Dès lors, la croissance s'accélère. La diversification des productions se poursuit avec le lancement en 2014 de la gamme de crêpes surgelées **Chimay Sélection**, des produits **Oufiti** en 2015 et du lancement de la ligne de lait infantile en 2016.

Un engagement durable engagé dès 2013

Dès 2013, Belourthe s'engage en faveur de l'environnement avec l'abandon du fuel lourd au profit du gaz naturel liquéfié, une première en Belgique. Belourthe poursuit sa démarche avec l'installation de plus de 500 panneaux solaires, d'un champ solaire en 2024 et un système de récupération de chaleur. En 2022, Belourthe se lance dans la démarche RSE, qui marque sa contribution aux enjeux du développement durable.

Parallèlement, Belourthe décroche en 2014 le titre de l'Entreprise de l'Année ainsi que du Grand Prix wallon de l'Entrepreneuriat.

Une entreprise internationale et familiale

Aujourd'hui, Belourthe est un groupe international composé de trois entités complémentaires, à savoir **le site historique de Hamoir**, bâti en 1932, **Ninolac** au Luxembourg, fondé en 2013 et **Nutriceal** au Portugal, entreprise acquise en 2019. Plus de 95 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, avec des produits distribués dans plus de 50 pays, pour un tonnage annuel de 10.000 tonnes. Le groupe emploie désormais plus de 200 collaborateurs, tout en conservant un esprit familial et

une forte proximité avec ses équipes, autour de ses valeurs fondamentales qui sont **l'excellence, la convivialité et la solidarité**.

Belourthe, c'est avant tout une histoire de femmes et d'hommes : collaborateurs actuels, anciens collègues, pensionnés, partenaires et familles qui ont contribué, chacun à leur manière, à cette réussite collective. Une entreprise profondément ancrée dans son territoire, fière de ses racines et résolument tournée vers l'avenir.

Vers de nouveaux horizons

À l'aube de sa troisième décennie, Belourthe entend renforcer son expansion internationale, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, également par le biais de la construction d'une usine de mélange et de conditionnement au Bénin. Cette usine permettra de consolider la croissance de notre marque Ninolac en Afrique et d'être encore plus compétitifs pour sécuriser nos volumes produits à Hamoir. Elle poursuivra ses démarches d'innovation et consolidera ses initiatives durables pour réduire son empreinte environnementale et soutenir l'économie locale.

Aujourd'hui, Belourthe continue d'avancer avec les forces qui ont fait son succès : **qualité, innovation, flexibilité, compétitivité, internationalisation et durabilité**.

Une belle fierté pour Hamoir, ses collaborateurs et pour toute la région.

Rien n'est trop beau pour le souvenir de nos êtres chers



MONUMENTS FUNÉRAIRES
sprl René AdAM

Placement et restauration
de monument et caveaux
Devis gratuit

086 21 28 55 - 0476 50 91 94
Rue des Eresses, 4 - Barvaux

Atelier et salle d'exposition sur rendez-vous :
Zoning de Barvaux, rue de l'Industrie, 23

E-mail : reneadam@skynet.be

INFIRMIÈRE À DOMICILE

Laurence HAVELANGE
Laetitia SADSAUD



Tous soins à domicile
Toilettes - Injections
Pansements - Soins palliatifs

0473 41 73 42

QUELQUES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

Céline Fagnoulle
1^{ère} échevine



• Deux départs remarquables...



Madame Witton et Mrs ont pris la route vers la pension ! Madame Witton a enseigné dans nos écoles communales à partir de 1989 et y a été nommée en 1996. Elle a passé de nombreuses années à l'école de Hamoir, où elle était titulaire des classes de P3-P4, avant d'achever sa carrière à Filot.

Enseignante passionnée, dynamique et très créative, elle était animée par l'envie de toucher ses élèves et de les faire grandir.

Au départ, Madame Simon a enseigné le néerlandais aux petits élèves de notre commune, et ce dès 1988. Dix ans plus tard, elle est devenue maîtresse de seconde langue en anglais. Durant toute sa carrière, Mrs a marqué les élèves par son sérieux et son exigence, sa manière de pousser chacun à donner le meilleur. Elle leur a également transmis son amour pour le Royaume-Uni. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement durant toutes ces années et leur souhaitons une excellente (pré)retraite bien méritée !



• Des sciences à Comblain-la-Tour :

Les élèves de Comblain-la-Tour ont vécu de belles expériences scientifiques en ce début d'année 2026. Les élèves des classes maternelles ont fait de nombreuses découvertes grâce à l'école du dehors. Quant aux élèves du primaire, ils ont réalisé de chouettes activités scientifiques : grâce aux ateliers « Cap Sciences », ils ont pu découvrir l'électricité et la chimie.

• Des couleurs à Fairon :



En février, Marie (13 en couleurs) a posé ses pinceaux, avec un grand sourire, à l'école de Fairon pour remplacer Madame Carine Dessoir, l'institutrice des Maternelles, en formation pédagogique.

Une journée bien remplie avec les 10 petits loulous présents : rires, créativité et couleurs au rendez-vous ! Ensemble, ils ont donné vie à un nouvel ami serpent, qui veille désormais fièrement sur la jolie classe.

• Balade gourmande du printemps à Filot :

L'école de Filot vous donne rendez-vous le 22 mars pour une balade gourmande placée sous le signe de la convivialité et des saveurs.

Au fil d'un agréable parcours dans notre village, vous aurez l'occasion de faire plusieurs haltes pour déguster de bons produits, dans une ambiance détendue et festive.

Que vous veniez en famille, entre amis ou entre voisins, cette journée est l'occasion idéale de partager un beau moment. Venez fêter avec nous le retour des beaux jours !

Bonjour à tous les habitants de Hamoir !

Nous, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème}, sommes partis en voyage scolaire en Italie, à Chiesa in Valmalenco. C'était une semaine incroyable à la montagne, pleine de découvertes, de sport et de fous rires ! Chaque jour, nous avons skié sur les pistes de Chiesa.

Au début, certains avaient un peu peur... mais très vite, on a appris à faire le chasse-neige, à prendre le télésiège et même à descendre des pistes plus difficiles !

Nous sommes tombés, mais nous nous sommes toujours relevés. À la fin de la semaine, on était super fiers de nous ! En plus du ski, nous avons vécu différentes activités pédagogiques. Nous avons visité la centrale hydroélectrique de Lanzada.



On a appris comment l'eau de la montagne peut produire de l'électricité. C'était très impressionnant de voir les grandes machines et les énormes turbines ! On ne pensait pas que l'eau pouvait avoir autant de puissance. Maintenant, quand on allume la lumière, on comprend mieux d'où vient l'électricité.

Nous sommes aussi allés chez un apiculteur. Il nous a expliqué comment vivent les abeilles et comment elles fabriquent le miel. On a même goûté du miel de montagne : il était délicieux ! On a appris que les abeilles sont très importantes pour la nature.

Un moment très spécial : l'activité de secours en montagne.

On nous a expliqué comment réagir en cas d'avalanche et comment retrouver une personne ensevelie sous la neige. On a utilisé du matériel spécial et on a compris que le travail des secouristes est très courageux et important. Nous avons également fait une randonnée en montagne avec un barbecue en altitude ainsi qu'une balade en raquettes. Marcher dans la neige profonde, ce n'est pas si facile... mais c'était très amusant.

Ce voyage nous a permis de : devenir plus autonomes, apprendre à vivre ensemble, découvrir une autre région et une autre culture, dépasser nos peurs et surtout créer des souvenirs pour toute la vie.

Merci aux enseignants, aux accompagnateurs et à nos parents de nous avoir permis de vivre cette aventure incroyable !

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de l'école Saint-Joseph - Ecole libre

PCDN

PCDN signifie Plan Communal de Développement de la Nature.

Depuis 2015, le PCDN de Hamoir regroupe des citoyens intéressés afin de réfléchir, construire et mettre en œuvre des projets en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Le PCDN est **ouvert à tous**, vous pouvez participer aux réunions et / ou aux activités de terrain.

Organisation de la journée de l'arbre, opération batraciens, plantation d'arbres, entretien de petits fruitiers, recensement des nids d'hirondelles, sensibilisation environnementale via différentes animations et création de panneaux didactiques font partie de leurs nombreuses actions !

Pour en savoir plus ou si vous êtes intéressés de rejoindre notre groupe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par mail (environnement@hamoir.be).



Un nouveau regard sur les accueillant(e)s extrascolaires

Depuis 2003, un décret structure et balise les temps d'accueil des enfants auprès des opérateurs de la commune. Ce décret a, dans son intitulé, intégré une notion fondamentale : il n'est plus fait mention de **garderie** mais d'**accueil temps libre**.

Cet intitulé vise à modifier le regard qui est posé sur ces moments très importants de la vie de nos enfants, notamment lors des temps d'accueil extrascolaire.

Ce changement a également amené une **exigence en termes de qualité**. Pour atteindre cette qualité, les accueillants et accueillantes doivent suivre une **formation de base** dont le contenu porte sur le développement psychosocial de l'enfant, sur les techniques d'animation, sur les questions de gestion de conflits et de harcèlement, sur les premiers soins (initiation), mais aussi des **formations continues** pour développer et actualiser leurs compétences tout au long de la carrière. Les accueillant(e)s « principal(e)s » de nos quatre implantations scolaires sont formé(e)s de longue date. Une session de formation de base a été organisée depuis le mois de septembre 2025 et au terme de cette année, tous les accueillants (professionnels et bénévoles) de la Commune de Hamoir ont reçu leur qualification.

Il me semble fondamental qu'ensemble nous reconnaissons non seulement le rôle de cette équipe qui est présente pour nos enfants dès sept heures du matin et jusqu'à dix-huit heures et qui les accueille chaque jour (jours scolaires, journées pédagogiques, jours de grève, mercredi après-midi,...) ; mais aussi leur statut d'accueillant et d'accueillante et non de gardien ou de gardienne. Je vous remercie d'avance pour votre nouveau regard et pour la confiance que vous accordez aux accueillants et accueillantes.

Nathalie Rock,
Coordinatrice Accueil Temps Libre
Responsable de projets extrascolaires

Programme de l'ATL pour les vacances de printemps 2026

Le stage de printemps se déroulera du 4 au 8 mai au Château Biron à Comblain-la-Tour pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les mercredi 6 et jeudi 7 mai, l'ASBL Sauve Qui Veut ! proposera une initiation au secourisme pour les enfants de 8 à 12 ans avec la formation « SAM Sauve » à la Maison des Associations à Hamoir.

Renseignements et inscriptions via atl@hamoir.be ou au 0496/160.906.

NOS BIBLIOTHÈQUES DE JANVIER À JUIN 2026...

- Depuis plus de douze ans, nos bénévoles « **Raconteurs d'histoires** » s'activent tout au long de l'année scolaire auprès des différentes classes maternelles et primaires des 4 écoles de notre commune. Merci à eux, pour cette formidable énergie et le temps consacré à cette activité. C'est avec l'envie d'en apprendre plus qu'ils assisteront à la formation « Technique du livre », organisée au printemps 2026 à la bibliothèque de Hamoir.
- Durant le prochain **salon du livre** à la Maison des Associations de Hamoir, nous présenterons une « **Heure du conte** » le samedi **28 mars** de 14 à 15 heures et une animation « **Lectures enchantées pour les bambins de 6 mois à 3 ans** » le dimanche **29 mars** de 10 à 11 heures.
- En attendant l'inauguration de notre ludothèque, un nouvel après-midi **Jeux en famille** est organisé à la bibliothèque de Hamoir le mercredi 6 mai. Inscription souhaitée par mail ou téléphone (086/21.99.87 - bibliotheque@hamoir.be).
- Nous invitons les bébés accompagnés d'un adulte à l'animation « **Lectures enchantées** » pour les enfants de 6 mois à 3 ans, le troisième mercredi du mois entre 10 et 11 heures, à la bibliothèque de Hamoir (sauf congés scolaires). Prochaines dates : **15 avril – 20 mai – 17 juin**. Inscriptions souhaitées par mail ou téléphone (086/21.99.87 - bibliotheque@hamoir.be).
- Acquisitions littéraires de la bibliothèque de Hamoir.



CCE

Depuis le 5 novembre et la prestation de serment des élus du Conseil communal des enfants (CCE), de nombreuses actions ont déjà vu le jour. Les jeunes élus sont rapidement passés à l'action, notamment avec la rédaction de cartes de vœux destinées aux personnes isolées.



Les enfants du CCE ont également participé au goûter des seniors, un beau projet lancé il y a deux ans par Sacha et relancé cette année par Samy, avec l'envie de créer de véritables moments de partage entre générations.

Par ailleurs, Lilou et Maryse ont concrétisé leur projet dédié au bien-être animal. À cette occasion, l'ASBL Sa-Mé-Pattes est venue proposer une animation « Morsure et bien-être animal ». Une belle activité, riche en apprentissages.

D'autres projets verront prochainement le jour autour de thématiques qui tiennent à cœur aux enfants : la précarité et l'aide aux personnes démunies, la rencontre avec des personnes en situation de handicap, le bien-être à l'école, etc.

INVENTAIRE NATURE : QUELLES ESPÈCES D'ESCARGOTS CROISEZ-VOUS CHAQUE JOUR?



En 2025, un recensement de gastéropodes terrestres mené par Natagora a eu lieu dans certaines réserves naturelles de notre commune. Cet inventaire a permis d'améliorer nos connaissances sur les réserves naturelles du Thier de Coïsse (Hamoir) et du Thier aux Pourcets (Comblain-la-Tour). Voici quelques escargots que nous pouvons rencontrer dans nos régions calcaires, propices aux « espèces à belles coquilles », si nous ouvrons grand les yeux et sortons nos loupes !

Retrouvez les détails de cet inventaire.



LE MENU PRINTEMPS DE CULTUR'HA

- La 5^{ème} édition de notre salon du Livre se déroulera à la Maison des Associations (Vieux Fourneau) à Hamoir le samedi 28 mars de 13 à 18 heures et le dimanche 29 mars de 10 à 17 heures avec plus de quarante auteurs qui vous présenteront leurs œuvres.
Outre les deux activités proposées par nos bibliothécaires (voir l'article consacré aux Bibliothèques), nous vous proposerons plusieurs animations dans le cadre de ce salon :
 - o deux ateliers dessin pour enfants, ados et adultes sur base des quatrièmes de couverture le samedi et le dimanche de 15 à 16 heures ;
 - o un atelier logo-rallye pour enfants, ados et adultes le dimanche de 13h30 à 14h30.Pour les animations, inscriptions souhaitées par mail : p.armandcajot@gmail.com.
 - Ha'rts, notre parcours d'artistes sera à nouveau accessible le week-end des 18 et 19 avril. Vous pourrez y découvrir 22 artistes (avec une multitude de techniques artistiques : peinture, sculpture, photographie, céramique) dans 12 lieux d'exposition à travers nos différents villages tandis que l'exposition collective « Ha'avant-goût » se déroulera au Vieux Fourneau (vernissage le vendredi 17 à 18 heures). Pour les plus sportifs, le circuit « Vélo Ha'rts » a été pensé pour vous. Retrouvez toutes les informations sur <https://www.hamoir.be/fr/tourisme/activites-culturelles/harts-parcours-dartistes>.
 - La nouvelle pièce en wallon des Z'atuvus les 9, 10 et 17 mai à la salle Talier.
- Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à contacter l'Office du tourisme de Hamoir (086/38.94.43 / info@hamoir.be).

LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES « RIVER STEWARDS »

Le Contrat de rivière Ourthe a officiellement lancé le réseau de bénévoles « River Stewards ».



Retrouvez les détails de ce projet :



HAMOIR DANS UN MONDE +2°

Le 10 février dernier, nous avons accueilli le Professeur Xavier FETTWEIS de l'ULiège pour une conférence sur les changements climatiques et leurs conséquences dans notre région.

Selon les projections actuelles, à la fin du siècle, Hamoir pourrait avoir le climat du département du Gers dans le sud-ouest de la France.

Outre la diminution des chutes de neige et des vagues de froid, le réchauffement climatique risque de multiplier les phénomènes extrêmes (canicules, sécheresses, pluies intenses), avec des conséquences sur notre biodiversité mais aussi sur nos conditions de vie.

Comme nous l'enseigne la légende du colibri, pour éteindre l'incendie, chacun peut agir à son échelle : nous pouvons tous poser des actes concrets pour limiter le réchauffement climatique et réduire ses impacts.

Voici quelques exemples donnés par le Professeur FETTWEIS :

- Manger local et de saison ;
- Limiter nos consommations (isolation habitat, éclairage LED, réduire thermostat, éviter la climatisation) ;
- Changer notre mobilité (privilégier le vélo et les transports en commun, et limiter l'avion) ;
- Favoriser le recyclage (zéro déchet) et la réparation ;
- Faire son jardin potager ;
- Aller en vacances en Ardenne.

Et si nous devenions tous des colibris ?

Pour accéder à la présentation, scanner le QR code !



Proposez votre propre équipe sur BeWoPP.be

ou

Rejoignez le groupe de Hamoir le samedi 28/03 à 09h30 au hall omnisport
Rendez-vous ensuite vers 12h30 au tennis pour un pain saucisse offert

TOPO SUR LE FRELON ASIATIQUE

Apparu en 2004 en France, le frelon asiatique a été signalé pour la première fois en Belgique en 2016. C'est ensuite depuis 2022 que les nids se dénombrent par milliers et se développent de façon exponentielle jusqu'à aujourd'hui.

Distinguer le frelon asiatique du frelon européen



Pourquoi pose-t-il problème ?

Le frelon asiatique pose principalement quatre problèmes :

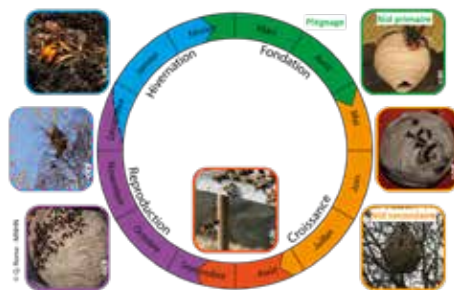
- Les **ruchers** sont extrêmement sensibles à sa présence. Il attrape les abeilles en sortie de ruche pour s'en nourrir. Le reste de la colonie évite donc de sortir et la ruche désorganisée manque rapidement de nourriture faute de butinage ;
- Opportuniste, il se nourrit des **insectes sauvages environnants**, déjà fragilisés par d'autres éléments (pesticides, urbanisation, destruction des haies...) ;
- Il consomme de nombreux **fruits**. L'impact sur les vergers et vignobles est considérable ;
- Il construit son nid proche des zones urbanisées et le défend (comme la plupart des insectes sociaux), ce qui **peut constituer une menace pour les riverains**. Cependant, le site officiel biodiversite.wallonie.be indique que « sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe et la dose de venin injectée dix fois inférieure à celle déversée lors d'une piqûre d'abeille » (mais le dard du frelon est beaucoup plus long !).



Que faire ?

L'objectif n'est plus d'éradiquer l'espèce, mais d'atténuer sa capacité de nuisance. Dans un premier temps, miser sur la prévention, notamment en piégeant les reines. Fin d'hiver, les reines sortent d'hivernation et partent fonder chacune un premier petit nid de la taille d'une mandarine. Elle va y élever les premières ouvrières, qui

l'aideront à construire dans les parages le nid définitif. **Chaque reine piégée au printemps évite donc la création potentielle d'un nid entier !**



Attention, ces pièges doivent être gérés d'une manière simple, mais stricte, afin d'éviter de piéger d'autres insectes et d'éviter les piqures :

1. Le piégeage s'effectue approximativement **de fin février à fin mai** (les dates peuvent varier en fonction des températures, le top départ et l'arrêt du piégeage seront communiqué publiquement). Il n'est pas efficace de concentrer les pièges (1 piège par 500 m² suffit largement).
 - Un **piégeage de mi-juillet à début novembre est possible à proximité des ruchers** dans un but de protection des abeilles domestiques. Nous vous invitons à vous coordonner avec l'apiculteur proche de chez vous si vous souhaitez piéger dans cette période ;
 2. Imbiber une éponge d'un **liquide attractif** spécifique au frelon asiatique (1/3 grenadine, 1/3 bière, 1/3 vin blanc) et la placer dans le fond du piège. Le liquide est à renouveler approximativement 1x/semaine. L'éponge est essentielle pour éviter la noyade des insectes indigènes pris par malchance dans le piège.
 3. Le piège est à placer à **l'abri de la pluie**, par exemple, horizontalement (de nouveau pour éviter de noyer dans l'eau de pluie les insectes indigènes piégés par erreur).
 4. Une fois des frelons asiatiques piégés, il est conseillé de placer le piège **48 h au congélateur** pour tuer l'insecte. Attention de ne pas détruire d'autres insectes par la même occasion (même si ce couvercle a été étudié pour piéger uniquement le frelon asiatique).
- Dans certains cas, les piqures de frelon peuvent être dangereuses. Il est

indispensable de prendre toutes les précautions possibles pour éviter de mettre quiconque en danger. La responsabilité de chaque poseur de piège est engagée.

Des pièges sont disponibles gratuitement sur demande à l'administration communale jusqu'à épuisement du stock.



La destruction de nid

Les nids primaires (premiers petits nids construits par la reine) apparaîtront vers avril à 3 m de hauteur maximum, suivi en été de grands nids secondaires, souvent en haut des arbres.

Les nids primaires sont beaucoup plus faciles à neutraliser que les secondaires, mais ils ressemblent à des nids d'autres insectes. Observer le nid quelques minutes permet d'apercevoir l'occupant et de vérifier ainsi qu'il s'agit d'une reine de frelon asiatique. Ces petits nids se trouvent souvent dans des petits cabanons, des garages, des niches à chien, des nichoirs à oiseaux, à l'abri de la pluie.

La destruction des nids d'insectes (guêpes, frelons européens et asiatiques) demeure gratuite lorsqu'elle est urgente et dangereuse, conformément à la réglementation fédérale. Dans les autres situations, une intervention forfaitaire de 98,51 € sera désormais appliquée.

Plus d'information sur

<https://biodiversite.wallonie.be/home/agir/cohabiter-avec-la-biodiversite/cohabiter-avec-le-frelon-asiatique.html>



Scan Me

LA COORDINATION JEUNESSE : UN ESPACE D'ÉCHANGE ET D'ACTION POUR NOS JEUNES

La Coordination Jeunesse a vu le jour en 2020, à la suite du tragique accident survenu à Comblain-la-Tour, qui a malheureusement coûté la vie à deux jeunes de nos villages. Cet événement a profondément marqué notre communauté et a renforcé la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble pour le bien-être et la sécurité de nos enfants et adolescents.

Depuis lors, la Coordination Jeunesse se réunit environ toutes les dix semaines. Ces rencontres permettent de mettre autour de la table les problématiques que les jeunes peuvent rencontrer dans les parcs, les rues, les écoles ou encore dans leur quotidien. L'objectif est de partager les constats, d'échanger les informations et de réfléchir ensemble à des pistes d'actions concrètes.

Cette coordination rassemble de nombreux partenaires : la zone de police du Condroz, le PSSP, le Planning familial, les deux directions des écoles de la commune de Hamoir, la Teignouse, le PCS, l'AMO Zig Zag, une assistante sociale, l'ATL ainsi que les échevins en charge de l'enseignement, des affaires sociales et de la jeunesse.

Grâce à cette collaboration, différentes initiatives peuvent être mises en place : conférences, actions ciblées pour les enfants et les adolescents, projets de prévention et activités favorisant le bien-être des jeunes. Cette dynamique collective permet d'apporter des réponses adaptées aux réalités du terrain et de renforcer le lien entre les services, les familles et la jeunesse locale.

La Coordination Jeunesse poursuit ainsi un objectif essentiel : offrir aux jeunes un environnement plus sûr, plus attentif à leurs besoins et propice à leur épanouissement.

Aline Quoilin-Van Mullem
Présidente du CPAS



GOÛTER DE L'AN NEUF DES ÂÎNÉS : UN TRÈS BEAU MOMENT PARTAGÉ

Le samedi 30 janvier, notre traditionnel goûter de l'An Neuf des aînés a rassemblé plus de 120 participants dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Ce fut un vrai plaisir de voir autant de monde réuni pour partager ce moment de convivialité.



L'après-midi a été rythmé par de belles animations : un magicien est passé de table en table, émerveillant et amusant chacun avec ses tours, tandis que le blind test musical a suscité beaucoup d'enthousiasme, de rires et de bons souvenirs.

Nous adressons un grand merci au personnel communal pour la préparation de la salle, l'organisation soignée et leur présence tout au long de la journée. Leur engagement a largement contribué à la réussite de cet événement.

Merci également à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur participation active, qui ont fait de ce goûter un moment simple, chaleureux et très apprécié.

FIN DE DROITS DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET CPAS

Depuis le 01/01/2026, la réforme Fédérale des Allocations de chômage s'applique et les personnes concernées ont reçu ou vont recevoir une lettre de l'ONEM indiquant la date à laquelle leurs allocations de chômage prendront fin. Une date présumée est indiquée sur le courrier. Si vous avez des questions concernant cette lettre, nous vous invitons à contacter votre caisse de paiement (syndicat ou CAPAC selon) ou l'ONEM.

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un emploi, vous pouvez contacter le FOREM ou vous rendre à la maison de l'emploi à Comblain-au-Pont.

Lorsque vos allocations de chômage auront pris fin et si vous êtes sans emploi ou que vos revenus sont insuffisants, il convient de vous adresser au CPAS de la commune où vous résidez réellement (pas obligatoirement la commune où se trouve votre domicile).

Afin de garantir un accueil respectueux pour tous, nous vous invitons à privilégier la prise de rendez-vous (086/21.99.80). Une salle d'attente surchargée nuit tant à votre confort qu'à la qualité et au respect des travailleurs du CPAS. Lors de ce rendez-vous, une enquête sociale sera réalisée afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour bénéficier du revenu d'intégration.

SALON « CHOISIS TON PARCOURS ! »

Un rendez-vous dédié à l'insertion sociale et professionnelle. Le 20 mai 2026, de 9h à 13h, les CPAS de Comblain-au-Pont et de Hamoir organisent le salon « Choisis ton parcours ! » à la Maison des associations (Route de Tohogne 14, 4180 Hamoir).

Cet événement vise à faire découvrir au public les nombreux acteurs locaux engagés dans l'insertion sociale et professionnelle des habitants de la région. Ce sera l'occasion de mieux connaître les ressources existantes, de comprendre le rôle de chaque partenaire et de valoriser les actions menées au quotidien pour accompagner les personnes dans leurs démarches, leurs projets et leur parcours de vie.

Ouvert à toutes et tous, ce salon se veut avant tout un moment d'échange, de découverte et de mise en réseau. Il permettra de renforcer les collaborations entre professionnels tout en favorisant un accompagnement toujours plus proche des réalités du terrain et des besoins des citoyens. Une belle opportunité pour s'informer, et peut-être trouver des pistes pour son propre parcours.

NOUVEL HORAIRE DES HEURES PLEINES ET CREUSES CHEZ ORES : CE QUI CHANGE !

À partir du **1er janvier 2026**, les plages horaires des **heures pleines (plus chères)** et des **heures creuses (moins chères)** pour les consommateurs d'électricité en **Wallonie** sont **modifiées par ORES**, le gestionnaire du réseau de distribution.

Nouveaux horaires des heures pleines :

🕒 de 07h00 à 11h00

🕒 de 17h00 à 22h00

👉 c'est pendant ces périodes que l'électricité coûte plus cher (tarif plein).

Ces plages s'appliquent **tous les jours de la semaine**, y compris le week-end, sans distinction jour/semaine.

➡ Ce changement concerne uniquement les foyers équipés d'un **compteur bihoraire** ou d'un **compteur communicant configuré en mode bihoraire**.

Nouveaux horaires des heures creuses :

🌙 de 22h00 à 07h00

☀️ de 11h00 à 17h00

👉 l'électricité est moins chère à ces moments-là.

Valable la semaine & le week-end



Qu'est-ce qui change concrètement ?

Certaines consommations qui étaient auparavant comptabilisées en heures creuses peuvent désormais être facturées en heures pleines, ou inversement, selon la période et la zone concernée.

Quel impact sur la facture ?

Pour les ménages qui programment leurs appareils électroménagers (machine à laver, lave-vaisselle, boiler électrique...) en fonction des heures creuses, ce changement peut entraîner :

- une **augmentation inattendue de la facture**,
- une nécessité d'adapter ses habitudes de consommation,
- une incompréhension face au décompte repris sur la facture.

Il est donc important de **vérifier les nouveaux horaires appliqués à votre compteur** et, si nécessaire, d'adapter l'utilisation des appareils énergivores.

Difficultés de paiement ?

Le CPAS peut vous accompagner

Si ce changement d'horaires entraîne des **difficultés financières** ou un **retard de paiement**, il est essentiel de ne pas attendre.

Le **CPAS** peut :

- Analyser votre situation budgétaire,
- Vous aider à comprendre vos factures d'énergie,
- Intervenir pour la mise en place d'un plan de paiement,
- Vous informer sur les aides existantes (fonds énergie, statut de client protégé).

👉 **Un contact rapide avec le CPAS permet souvent d'éviter des rappels, des frais supplémentaires ou une procédure de coupure.**

RÉSEAU D'ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE APPEL POUR VOLONTAIRES TRADUCTEURS

Lorsque les gens vivent une situation d'urgence collective (incendie...), il est important d'offrir plus qu'un simple soutien médical. Chaque personne impliquée a besoin d'un premier accueil chaleureux.

Un **réseau d'assistance psychosociale a la mission de soutenir ces personnes impliquées**.

Différents profils sont les bienvenus dans le réseau d'assistance psychosociale de la commune.

Plus particulièrement, nous sommes à la recherche de personnes possédant des compétences en langues étrangères et pouvant effectuer des traductions.

Si vous êtes intéressé-e-s et que vous avez des compétences linguistiques, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur Arnaud WEGRIA, Directeur Général et Coordinateur du Plan Psychosocial Local par mail : direction@cpas-hamoir.be.

PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT : LE PROJET GAPS EST EN PLACE !

La gestion du budget peut parfois devenir complexe, surtout face aux imprévus de la vie quotidienne.

Afin de prévenir les situations de surendettement, le CPAS met en place le projet « GAPS » (Groupe d'appui de prévention du surendettement) depuis 5 ans.

Ces ateliers sont un espace d'échange et d'information destiné à toute personne souhaitant mieux comprendre les questions liées au budget, aux dépenses, aux crédits ou aux factures du quotidien.

Animé par des professionnels, le groupe permet de partager des expériences, d'obtenir des conseils pratiques et de s'informer dans un cadre bienveillant et confidentiel.

Ce projet s'adresse à toutes personnes qui souhaitent anticiper ou éviter des difficultés financières, sans jugement ni obligation.

Les séances sont organisées à raison de cinq après-midi par an.

Pour plus de renseignements, appelez-le 086/21.99.80 ou envoyez un mail à guidance@cpas-hamoir.be.

Parce que prévenir le surendettement, c'est aussi prendre soin de soi...

Prochaines dates et thèmes :

- 16 avril 2026 : « Je consomme donc je suis » (en collaboration avec le GILS)
- 22 juin 2026 : « Trions malin » (en collaboration avec Intradel)



Déjà 40 ans de Parents Secours



INFO - Parents-Secours est une initiative citoyenne qui vise à offrir aux enfants et aux adolescents un **lieu sûr en cas de difficulté** dans l'espace public.

Des adultes bénévoles affichent une pancarte « Parents-Secours » à leur fenêtre ou sur leur porte. Ce signe indique qu'un jeune peut s'y présenter pour demander de l'aide s'il est perdu, inquiet, victime de harcèlement, légèrement blessé ou s'il a simplement besoin de téléphoner.

Le **rôle** du parent-secours est avant tout de **rassurer, accueillir et orienter l'enfant** : prévenir ses parents si nécessaire ou contacter le comité Parents-Secours lorsque la situation l'exige. Le parent-secours n'a pas de statut particulier autre que celui de citoyen ; il agit comme relais de confiance, prêt à porter assistance en cas de besoin.

Cette action repose sur la solidarité de proximité et la prévention, en créant un réseau visible de **foyers bienveillants** qui contribue à rassurer les enfants et à renforcer la sécurité dans les quartiers.

Vous souhaitez rejoindre le réseau « Parents-Secours » ? Pour plus d'informations (démarches, formulaire, zones couvertes, etc.), il est conseillé de contacter directement l'ASBL ou de consulter le site internet : <https://www.parents-secours.be>.

Le Plan de Cohésion Sociale de l'Ourthe (PCS de l'Ourthe)

Le **PCS de l'Ourthe** est un service de proximité qui agit pour améliorer la qualité de vie des habitants des communes de Hamoir, Comblain-au-Pont et Ferrières. Il **crée du lien**, soutient les personnes qui en ont besoin, propose des **activités et des sorties**, et organise un service de transport via le **taxi social** « l'Ourth'Express ». Son objectif est simple : favoriser l'entraide, lutter contre l'isolement et permettre à chacun de participer à la vie locale. Le PCS est avant tout un outil au service de la solidarité et du vivre-ensemble.

L'AGENDA, infos au 0490 42 33 15 :

- * **Balades Conviviales** (09h45) :
22/04 à Ferrières, 20/05 à Comblain-Au-Pont, 17/06 à Hamoir
- * **Atelier culinaire** à Fairon (de 09h à 13h - en collaboration avec le CPAS) :
28/05 et 02/07 – PAF 5€
- * **Ciné-club** à la Maison du Peuple à Poulseur (13h30) : 19/05 – PAF 4€ (tarte et café offerts)

N.B. : En cas de problème de mobilité, n'hésitez pas à le signaler afin de trouver une solution !



SANTÉ

L'initiative « Citoyen, en mouvement pour ma santé »

INFO - La convention de l'initiative « **Citoyen, en mouvement pour ma santé** » a été renouvelée en ce début d'année. C'est le moment idéal pour prendre soin de vous... tout près de chez vous !

Le projet « **Citoyen, en mouvement pour ma santé** » s'adresse aux personnes **de 60 ans ou plus et/ou porteuses d'une affection chronique**, désireuses de favoriser un **vieillessement en bonne santé** grâce à une activité physique régulière. Développé par le **CHU de Liège et l'Université de Liège**, avec le soutien de l'AVIQ, ce projet repose sur un partenariat avec les villes et communes wallonnes.

Il permet de bénéficier **gratuitement, durant minimum 3 mois, d'activités physiques encadrées par des kinésithérapeutes et éducateurs physiques formés au sport-santé**. Une belle occasion de bouger et de prendre soin de sa santé !

Informations pratiques :

Où ? Salle annexe – Hall Omnisports de Hamoir

Quand ? Chaque mardi de 9h à 10h30

Infos & inscriptions : empms@chuliege.be
04 323 13 92

SALON "PRENDRE SOIN" – UN WEEK-END DÉDIÉ À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE EN OURTHE-VESDRE-AMBLÈVE



Le GREOVA organisera les **samedi 21 et dimanche 22 mars 2026, entre 10h et 18h, à la Maison des Associations de Hamoir**, le Salon **Prendre Soins**, un événement entièrement dédié au bien-être et à la santé, sous toutes leurs formes.

Durant tout le week-end, le public pourra rencontrer de nombreux exposants, découvrir des pratiques inspirantes, participer à des initiations, assister à des rencontres,

débats et moments culturels. L'occasion sera idéale pour s'informer, expérimenter et échanger autour de thématiques liées au mieux-être, à la prévention et à l'équilibre au quotidien.

Pensé comme un espace convivial et accessible à tous, le salon invite chacun à ralentir, à s'accorder du temps et à explorer des pistes concrètes pour prendre soin de soi et des autres.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour celles et ceux qui souhaitent découvrir, comprendre et cultiver le bien-être, le temps d'un week-end en Ourthe-Vesdre-Amblève.

FORMATION PERMIS DE CONDUIRE

Session pratique

Les Plans de Cohésion Sociale (PCS) de l'Ourthe, Marchin et du Condroz, en collaboration avec Huy-Motor, l'IPEPS Huy-Warelle et le CRT, vous proposent une nouvelle session pratique de formation au permis de conduire. Elle se déroulera sur le parking fermé du CRT de Tinlot les samedis **02 et 09 mai 2026** et les dimanches **03 et 10 mai 2026**.

Conditions d'accessibilité : avoir son permis théorique en poche et être habitant de Hamoir, Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Marchin, Nandrin, Ouffet ou Tinlot.

Coût :

- 55€ pour 2 x 2h de formation
- GRATUIT pour les bénéficiaires du RIS et les demandeurs d'emploi complets indemnisés.

Infos et inscriptions : Via le PCS de l'Ourthe auprès de Lurquin Sandrine au 0496 / 27 52 90 ou sandrine.lurquin@comblainaupont.be

LE SERVICE D'INCLUSION SOCIALE DE HAMOIR - LA TEIGNOUSE

Si vous souhaitez **sortir de chez vous, créer du lien**, participer à la vie de la commune et vous épanouir dans un cadre convivial et chaleureux, c'est avec L'ASBL La Teignouse que ça se passe !

Tout au long de l'année, nous vous proposons de participer à nos **activités collectives** et communautaires tout en travaillant sur vos **projets personnels et professionnels**.

Vous pouvez nous retrouver sur différentes actions :

- L'atelier **Partage et découverte** les mardis de 14h à 16h à la salle «La Conciergerie» - Adresse : Rue de Tohogne 14, 4180 Hamoir
- Notre **Table d'Hôtes** le 4e mercredi du mois du 10h à 17h à la salle Les Amis Réunis à Fairon

Adresse : Rue Joseph Wauters 2, 4180 Hamoir

Informations auprès de Lucie au 0473/82.57.89 ou directement à La Teignouse au 04/384.44.60

L'AGENDA

- 05.04.26 : **Chasse aux œufs** dans le parc communal (en collaboration avec le PCS de l'Ourthe et l'AMO Zigzag)
- 25.03.26 : **Table d'Hôtes** - Vol au vent, riz et pudding au café
- 22.04.26 : **Table d'Hôtes** - Spaghetti bolognaise et panacotta fruits rouges
- 27.05.26 : **Table d'Hôtes** - Pêches aux thons, pomme de terre, salade et tiramisu au café



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Former les adultes de demain au respect des animaux – sensibilisation dans les écoles



HAMOIR – Les élèves de 3e et 4e primaire de toutes les écoles de la commune ont vécu, le 26 janvier dernier, une expérience éducative originale et porteuse de sens autour du bien-être animal.

À travers des animations ludiques et concrètes, ils ont été sensibilisés aux responsabilités liées à l'adoption d'un animal et au respect du vivant.

À l'initiative du **CCBEA**, cette matinée de sensibilisation, organisée pour la première fois sur le territoire communal, visait à éveiller les citoyens de demain à l'importance d'un engagement réfléchi envers les animaux, considérés comme des êtres vivants dotés d'émotions. Les enfants ont été amenés à se poser les bonnes questions avant toute adoption : le temps à consacrer à l'animal, le coût financier, les responsabilités quotidiennes et l'engagement à long terme que cela implique. Deux animations ont été proposées aux élèves :

- **Le « permis d'adopter »**, un outil pédagogique conçu par Cynthia Chiarlitti, la fondatrice de l'ASBL Pense-bête, permettant d'aborder le bien-être animal de manière ludique et éducative en toute autonomie (<https://www.pense-bete.be>). N'hésitez pas, vous aussi à passer votre permis d'adopter !
- **La fabrication d'une boîte de transport pour hérisson blessé**, véritable « ambulance » réalisée avec le soutien de Natalie Laboureur du Creaves de Sprimont Les N'hérissons (<https://www.creavesdesprimontlesnherissons.be>).

Dispositif de prévention :

« Animaux en cas d'urgence »

NOUVEAUTE - Chaque jour, les services de secours interviennent dans des domiciles pour des incendies, accidents ou urgences médicales. Dans bon nombre de cas, des **animaux de compagnie restent seuls** ou sont **oubliés dans l'habitation**, parfois avec des conséquences dramatiques. Ce dispositif a pour objectif non seulement de **prévenir les intervenants de la présence d'un animal**, mais aussi de leur fournir une information utile sur son type (chat, chien, NAC, etc.). Cela leur permet d'adapter leur approche et de **garantir une prise en charge rapide, sécurisée et bienveillante**.

Deux outils complémentaires :

1. **Le sticker «En cas d'urgence, sauvez aussi nos animaux !»** à apposer à un endroit proche de la porte d'entrée de l'habitation
 - o Il signale la présence d'un ou plusieurs animaux dans le logement
 - o Il indique s'il s'agit de chats, chiens ou autres animaux
 - o Visible rapidement par les pompiers ou autres services de secours lors d'une intervention donc également pour leur propre sécurité
2. **La carte d'urgence «Mon animal est seul chez moi !»**, à glisser dans le portefeuille
 - o Elle mentionne que l'animal est seul à la maison si le propriétaire est victime d'un accident
 - o Elle reprend les coordonnées de personnes à contacter pour venir prendre soin de l'animal
 - o C'est un outil simple et potentiellement vital

Le kit est disponible gratuitement au sein de l'administration communale, auprès du service Environnement ou Population.



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Le 13.11.25 à Filot HAJI HADI Hana
 Le 15.11.25 à Liège DELSAUT PIRLET Louis
 Le 04.12.25 à Verviers HAVELANGE Martin
 Le 17.12.25 à Liège VERDIN GRETZ Eyden
 Le 26.12.25 à Liège KAPELAKIS Maxence
 Le 13.01.26 à Liège HAUSPIE FOURNEAU luna
 Le 05.02.26 à Liège COLLEE Baptiste

MARIAGES

Le 07.11.25 Mme Eveline BELDERBOS
 et Mr Joseph WANDERS
 Le 20.12.25 Mme Jennifer WAGNER et Mr Kevin PIRAT

NOCES DE DIAMANT

Le 14.02.26 Mme Muriel DISPAS et Mr Cyrille FOUARGE

DECES

Le 01.11.25 à Liège Mme Maria MACEDO-GONCALVES
 Le 07.11.25 à Liège Mme Laurence DABEE
 Le 11.11.25 à Ferrières Mr Jean STEIJLS
 Le 16.11.25 à La Louvière Mme Véronique VOTQUENNE
 Le 16.11.25 à Clavier Mme Maria KEYSERS
 Le 14.12.25 à Modave Mme Laura VANDERMEULEN
 Le 16.12.25 à Liège Mr Agée LHOE
 Le 20.12.25 à Liège Mr Guy VANDROMME
 Le 21.12.25 à Hamoir Mr Michel THONNART
 Le 22.12.25 à Liège Mr Vincent LEDOUX
 Le 22.12.25 à Liège Mr Michel ORY
 Le 25.12.25 à Liège Mr Claude BRENNARD
 Le 09.02.26 à Mons Mme Joséphine PHILIPPE
 Le 12.02.26 à Hamoir Mr Gustave LEBON

é
CHANT D'ÉOLE



Découvrez le plus grand vignoble familial de Belgique
 VIGNOBLE | OENOTOURISME | RESTAURANTS | LOCATION DE SALLES

De la terre à l'émotion

Grand'Route, 58, 7040, Quévy-le-Grand | www.chantdeole.be




**CENTRE DE TRI DE DECHETS
 & LOCATION DE CONTENEURS**

Particuliers ou entrepreneurs, nous acceptons
 tous vos déchets même en petite quantité.

085/24.08.85 - info@cttinlot.be
 Zoning de Tinlot - Rue Martinpa, 9

Toutes les infos sur notre site :
www.centredetritinlot.be



Votre pub ici?
 CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be



MAZOUT PREVOT
 MAZOUT / GAZ / PELLETS



**COMMANDEZ
 MAINTENANT!
 SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
 COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
 POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
 PAR MAIL.

MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON
 DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
 TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
 SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

Mazout Prévot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot • Tél : 085/51.22.23
 Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be

design EXCLUSIVE design srl

Aménagement intérieur • Menuiserie • Peinture

+32 479 30 70 32 exclusivedesigns@gmail.com

OPTIQUE RENAUD WERY

2^{ème}
paire
de verres
OFFERTE

6, rue du Pont - 4180 HAMOIR

086 388 997

E-mail : renaud.wery@gmail.com

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h



Thibaut Wonner
Pharmacien

33, rue du Pont 4180 Hamoir - T. 086/38.80.28

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

- ✓ Phytothérapie,
- ✓ Homéopathie,
- ✓ Bandagisterie,
- ✓ Aromathérapie,
- ✓ Schéma de médication et préparation de semainiers,
- ✓ Vente/location de matériel médical,
- ✓ Aide au maintien à domicile,



“ Venez découvrir nos
conseils personnalisés ! ”

Préparations magistrales
et officinales (sommell, articulation,
maux de tête etc...)



LA ROSÉE
PARIS

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

REMOUCHAMPS

Avenue de la Porallée, 57

Tel. : 04/295 53 95

Néblon Le Bio

Epicerie fine
Fruits et légumes
Fromages BIO
Pains cuisson sur place
Petite restauration
Quiches lorraines
Galette Bretonnes
Glaces artisanales
**Un service de proximité
A votre disposition**



Rue du Néblon 2 4180 Hamoir Tél. 086/85 00 34 Ouvert de 9h à 19h 7jours/7 Assiette du terroir